

Cercle des Sourds de Nancy-Lorraine



Secteur Voyages

Empire du milieu CHINE

Non compris

Visa

Les pourboires

Les boissons

Mini

20 personnes

Mini 35 Maxi

12 Septembre au 23 septembre 2027

12 jours / 9 nuits

Circuit Guidé LSF

Intensité intense **Bonne condition physique**

Prix par personne : 2720 €

Tarif 2026 - Le prix peut légèrement augmenter carburant en 2027

Non membre : 26 € en supplément . Tarif individuel : nous consulter

Pension complète -Taxe aéroport - Interprète LSF - Visites

Assurance voyage multirisque

(Annulation cas imprévus - Bagages - Assistance - Rapatriement)

1) Envoyer d'abord la réservation de **816 €** par personne

Chèque à l'ordre du secteur Voyages

2) Une fiche de crédit vous sera envoyé par la suite

Crédit de 15 mois : **127 €** Mai 2026 - Juillet 2027 (15 de chaque mois)

Renseignements : Jean - Claude HOUVAIN : jeanclaude.houvain@gmail.com

Francis BECK : beckfrancis@orange.fr



**Veillez trouver ci-joint
le programme ainsi que
les documents de voyage pour
la Chine**

Si inscription acceptée pour le voyage
en chine.
Nous effectuerons ensuite un deuxième
bulletin pour répartir le paiement mensuel
Selon le nombre d'inscriptions (jusqu'à 20
ou plus), nous adapterons l'organisation et
Les modalités en conséquence.

Réservation à envoyer avant le 27 Avril 2026 à

Mr Patrick MARQUELET 9 Rue des Lilas 54630 RICHARDMENIL

PROPOSITION COMMERCIALE

Empire du milieu - Chine



Vavatrip SAS au capital de 3 000 €

SIREN : 925 006 470

TVA intracommunautaire : FR63925006470

80 Rue Isabelle Eberhardt, 34000 Montpellier

Détails du voyage :

Circuit guidé LSF

Dates : Nous vous proposerons une date en septembre 2027 après validation avec nos partenaires pour garantir la meilleure expérience possible (Durée : 12 jours / 09 nuits)

Nombre de participants: de 20 à 40 participants

Prix : 2 720 € par personne

Condition d'annulation

Plus de 60 jours avant le départ : 0% du prix total seront retenus.

De 59 à 31 jours avant le départ : 5% du prix total seront retenus.

De 30 à 14 jours avant le départ : 25% du prix total seront retenus.

De 13 à 7 jours avant le départ : 55% du prix total seront retenus.

De 6 jours à 1 jours avant le départ : 85% du prix total seront retenus.

Non présentation le jour du voyage ou retard à l'embarquement : 100% du prix total seront retenus.

Modalité de paiement

Acompte de 30 % à la confirmation du groupe (minimum 20 pax)

Solde à régler 30 jours avant le départ

Modes de paiement - Virement bancaire, chèque bancaire, chèques vacances connect.

Assurance

L'Assurance voyage multirisque groupe en partenariat avec Allianz Travel est incluse. (Voir document informationnel ci-dessous)

Annulation, rapatriement, bagages, assistances.

Validation et prochaines étapes

Ce document est une proposition commerciale, pour la finaliser, voici les étapes :

De votre côté :

- Confirmez-nous le nombre de participants (≥ 20).

De notre côté :

- Nous validerons les dates exactes pour septembre 2027 avec nos partenaires.

Dès réception de ces informations, nous vous enverrons :

- Un devis final avec la date du voyage et le nombre exact de participants (incluant cette proposition commerciale et nos CGV en annexe).
- Un lien sécurisé pour une signature électronique.

Nous nous engageons à vous tenir informés régulièrement des avancées et à vous communiquer les dates exactes dès qu'elles seront confirmées par nos partenaires.

Cercle des Sourds de Nancy Lorraine

Le prix comprend

- Vol France / Pékin et Shanghai / France
- Pékin → Xi'an et Zhengzhou → Suzhou en train de nuit (couchettes molles, 1ère classe).
- Xi'an → Luoyang en train rapide (2nde classe).
- Transfert Aéroport / Hôtel / Aéroport inclus.
- Hôtels 1ère catégorie (normes locales) en chambre double avec bain ou douche.
- Pension complète avec petits déjeuners américains.
- Boissons incluses (1 verre d'eau minérale, soda ou bière par repas).
- Dîner spécial : Canard laqué pékinois préparé selon la tradition.
- Transports terrestres en autocar
- Guide francophone, interprète LSF.
- Assurance multirisque Allianz
- 1 gratuité pour accompagnateur.ice (sur la base de 35 participants)
- En départ de Paris sur vols KLM, le montant des taxes est à ce jour de 440 € dont 341 € de surcharge carburant YQ/YR; en départ de Province sur vols KLM, le montant des taxes est à ce jour de 460 € dont 341 € de surcharge carburant YQ/YR.

Le prix ne comprend pas

- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- Les pourboires (obligatoire) environ 4€ par guide francophone par chauffeur et par jour.



2720€

CHINE

Empire du milieu

Jour 1 : France - Pékin

Vol France - Pékin, nuit à bord

Jour 2 : Pékin - Site Olympique

À votre arrivée à l'aéroport international de Pékin, votre guide local vous accueille pour vous plonger dans l'âme traditionnelle de la Chine, malgré les transformations modernes de la ville. Arrêt photo inoubliable devant les emblèmes des Jeux Olympiques : le Nid d'Oiseau et le Cube d'Eau, symboles d'une Chine à la fois ancrée dans son histoire et tournée vers l'avenir.



Jour 4 : Pékin - Cité Interdite - Quartier des Hutong - Xian

Plongez dans les secrets de la Cité Interdite, joyau des empereurs. Savourez l'authenticité des Hutong, ces ruelles chargées d'histoire, puis admirez la grâce du Temple du Ciel. La journée se termine à bord d'un train-couchettes 1ère classe vers Xi'an, pour une nuit en mouvement.



Jour 5 : Xian - Vieille ville

Explorez les Tours de la Cloche et du Tambour, découvrez la Grande Mosquée sino-islamique, et initiez-vous à la calligraphie chinoise. La journée s'achève en douceur sur la place de la Grande Pagode de l'Oie Sauvage, où les cerfs-volants animent le ciel.



Jour 3 : Pékin - Palais d'été - Grande Muraille

Découvrez le Palais d'Été, ancienne résidence impériale reconstruite par l'impératrice Ci Xi, où la colline de la Longévité et le lac Kunming créent un cadre enchanteur. Explorez la Grande Muraille à Juyongguan, une section moins touristique mais plus authentique, avec sa célèbre Terrasse des Nuages et ses paysages à couper le souffle.



12 jours / 09 nuits

CIRCUIT GUIDÉ LSF

Montagnes et Rizières

Cités Impériales

Grande Muraille

Intensité **intense**

Bonne condition physique

Jour 6 : Xian - Grande Fouille

Direction le district de Lintong pour découvrir l'un des plus grands trésors archéologiques du monde : l'armée de terre cuite de Qin Shi Huang Di. Enfouie au pied de la colline Lishan, cette armée de guerriers grandeur nature (1,86 m en moyenne) fut créée il y a plus de 2 200 ans pour accompagner l'empereur dans l'au-delà. Classée à l'UNESCO, cette merveille, exhumée en 1974, est le fruit du travail titanesque de 700 000 artisans et soldats pendant 38 ans.



Jour 7 : Xian - Luoyang - Grottes Longmen - Dengfeng

Luoyang vous révèle les grottes de Longmen, un chef-d'œuvre bouddhiste avec plus de 1 350 grottes sculptées dans la falaise, dont la spectaculaire grotte Fengxian et son bouddha Vairocana de 4 mètres de haut. Traversez ensuite des villages traditionnels et des champs fertiles du Fleuve Jaune en direction de Dengfeng.



Jour 8 : W Dengfeng - Shaolin - Zengzhou - Suzhou

Excursion au monastère Shaolin, berceau du kung-fu, balade dans la Forêt des Stupas, une nécropole mystérieuse de 260 pagodons. Cap au temple taoïste du Zhongyue sur le mont Songshan. Suivie d'un train de nuit 1ère classe pour Suzhou.



Jour 9 : Suzhou

Visitez le jardin du Maître des Filets (XII^e siècle), chef-d'œuvre classé à l'UNESCO, et le musée de Suzhou, joyau architectural signé leoh Ming Pei. Plongez dans l'art ancestral de la soie avant de déambuler dans Shantangjie, rue piétonne bordée de canaux, ponts et lanternes rouges.



Jour 10 : Suzhou - Luzhi - Sanghai

Route vers Luzhi, village millénaire aux canaux et maisons anciennes, avec son temple Baosheng, ses 9 bouddhas en argile. Visite d'une maison-musée de négociant en riz. Cap sur Shanghai

Jour 11 : Shanghai

Une mégapole électrisante, où les canaux historiques et les gratte-ciel futuristes se rencontrent. Entre culture traditionnelle et modernité effrénée, c'est la Chine en accéléré !



Jour 12 : Shanghai - France

Transfert matinal, vol à destination de la France et arrivée en France.

Le prix comprend

- Vol France / Pékin et Shanghai / France
- Pékin → Xi'an et Zhengzhou → Suzhou en train de nuit (couchettes molles, 1ère classe).
- Xi'an → Luoyang en train rapide (2nde classe).
- Transfert Aéroport / Hôtel / Aéroport inclus.
- Hôtels 1ère catégorie (normes locales) en chambre double avec bain ou douche.
- Pension complète avec petits déjeuners américains.
- Boissons incluses (1 verre d'eau minérale, soda ou bière par repas).
- Dîner spécial : Canard laqué pékinois préparé selon la tradition.
- Transports terrestres en autocar
- Guide francophone, interprète LSF.
- Assurance multirisque Allianz
- 1 gratuité pour accompagnateur.ice (sur la base de 35 participants)
- En départ de Paris sur vols KLM, le montant des taxes est à ce jour de 440 € dont 341 € de surcharge carburant YQ/YR; en départ de Province sur vols KLM, le montant des taxes est à ce jour de 460 € dont 341 € de surcharge carburant YQ/YR.

Le prix ne comprend pas

- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- Les pourboires (obligatoire) environ 4€ par guide francophone par chauffeur et par jour.

Tarif

- 2720€/pers
- Min 20 pers - Max 40 pers
- Circuit non privé
- Septembre 2027



Jour 7 : Xian - Luoyang - Grottes Longmen - Dengfeng

Luoyang vous révèle les grottes de Longmen, un chef-d'œuvre bouddhiste avec plus de 1 350 grottes sculptées dans la falaise, dont la spectaculaire grotte Fengxian et son bouddha Vairocana de 4 mètres de haut. Traversez ensuite des villages traditionnels et des champs fertiles du Fleuve Jaune en direction de Dengfeng.



Jour 8 : W Dengfeng - Shaolin - Zengzhou - Suzhou

Excursion au monastère Shaolin, berceau du kung-fu, balade dans la Forêt des Stupas, une nécropole mystérieuse de 260 pagodons. Cap au temple taoïste du Zhongyue sur le mont Songshan. Suivie d'un train de nuit 1ère classe pour Suzhou.



Jour 9 : Suzhou

Visitez le jardin du Maître des Filets (XII^e siècle), chef-d'œuvre classé à l'UNESCO, et le musée de Suzhou, joyau architectural signé leoh Ming Pei. Plongez dans l'art ancestral de la soie avant de déambuler dans Shantangjie, rue piétonne bordée de canaux, ponts et lanternes rouges.



Jour 10 : Suzhou - Luzhi - Sanghai

Route vers Luzhi, village millénaire aux canaux et maisons anciennes, avec son temple Baosheng, ses 9 bouddhas en argile. Visite d'une maison-musée de négociant en riz. Cap sur Shanghai

Jour 11 : Shanghai

Une mégapole électrisante, où les canaux historiques et les gratte-ciel futuristes se rencontrent. Entre culture traditionnelle et modernité effrénée, c'est la Chine en accéléré !



Jour 12 : Shanghai - France

Transfert matinal, vol à destination de la France et arrivée en France.

Le prix comprend

- Vol France / Pékin et Shanghai / France
- Pékin → Xi'an et Zhengzhou → Suzhou en train de nuit (couchettes molles, 1ère classe).
- Xi'an → Luoyang en train rapide (2nde classe).
- Transfert Aéroport / Hôtel / Aéroport inclus.
- Hôtels 1ère catégorie (normes locales) en chambre double avec bain ou douche.
- Pension complète avec petits déjeuners américains.
- Boissons incluses (1 verre d'eau minérale, soda ou bière par repas).
- Dîner spécial : Canard laqué pékinois préparé selon la tradition.
- Transports terrestres en autocar
- Guide francophone, interprète LSF.
- Assurance multirisque Allianz
- 1 gratuité pour accompagnateur.ice (sur la base de 35 participants)
- En départ de Paris sur vols KLM, le montant des taxes est à ce jour de 440 € dont 341 € de surcharge carburant YQ/YR; en départ de Province sur vols KLM, le montant des taxes est à ce jour de 460 € dont 341 € de surcharge carburant YQ/YR.

Le prix ne comprend pas

- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- Les pourboires (obligatoire) environ 4€ par guide francophone par chauffeur et par jour.

Tarif

- 2720€/pers
- Min 20 pers - Max 40 pers
- Circuit non privé
- Septembre 2027

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnie : AWP P&C - Entreprise d'assurance française

Produit : Vacances Multirisque

Ce document présente un résumé des principales garanties et exclusions du contrat. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation précontractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

Le produit d'assurance **Vacances Multirisque** est un contrat temporaire qui prévoit, pour tout voyage privé, des garanties d'assurance, ainsi que des prestations d'assistance.



Qu'est-ce qui est assuré ?

- ✓ **Annulation du voyage**
Remboursement des frais de voyage prépayés, acomptes, frais d'annulation ou de modification, non remboursables (plafond : 8 000 € par assuré)
- ✓ **Interruption ou prolongation du voyage**
Remboursement des frais de voyage prépayés et acomptes, non remboursables, au prorata du nombre de jours non utilisés, hors frais de transport (plafond : 8 000 € par assuré), des frais des transport engagés pour la poursuite du voyage ou le retour à la résidence principale et/ou des frais d'hébergement supplémentaires en cas de prolongation du voyage
- ✓ **Voyage retardé**
Remboursement des frais de transport pour rejoindre la destination (plafond : 2 000 € par assuré) et/ou des frais de voyage prépayés et frais supplémentaires engagés lors de l'attente (plafond : 300 € par jour et par assuré)
- ✓ **Dommages aux bagages**
Indemnisation des dommages dont vol (plafond : 3 000 € par assuré dont 1 500 € par assuré pour les objets de valeur)
- ✓ **Frais médicaux d'urgence à l'étranger**
Remboursement des frais médicaux d'urgence à l'étranger (plafond : 200 000 €/300 000 € aux USA et Canada, dont 300 € pour frais de soins dentaires)
- ✓ **Assistance médicale**
Evacuation d'urgence et/ou rapatriement sanitaire
Transport au chevet
Retour des personnes à charge
Assistance en cas de décès
Recherche et secours (plafond : 10 000 € par assuré)
- ✓ **Individuelle accident**
Versement d'un capital (plafond : 25 000 € par assuré)
- ✓ **Responsabilité civile**
Tout dommage confondu corporels, matériels et immatériels consécutifs (plafond : 4 500 000 € dont 450 000 € pour dommages matériels et immatériels consécutifs)
- ✓ **Téléconsultation** (plafond : 3 téléconsultations par assuré)
- ✓ **Frais juridiques à l'étranger**
remboursement des frais (plafond 3 000 €)
- ✓ **Documents d'identité et clés**
Remboursement des frais de remplacement (plafond : 400 €)

Les garanties précédées d'une coche (✓) sont systématiquement prévues au contrat



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les personnes ayant leur résidence principale hors de France
- ✗ Les voyages de plus de 60 jours consécutifs



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Principales exclusions :

- ! Guerre civile ou étrangère ou des actes de guerre
- ! Emeutes et mouvements populaires, sauf mentions contraires dans les garanties
- ! Faute intentionnelle ou dolosive
- ! Tentative de suicide ou suicide
- ! Consommation d'alcool et/ou votre absorption de médicaments, drogues, non prescrits médicalement
- ! Voyage à l'encontre des ordres ou conseils d'un gouvernement ou d'une autre autorité publique

Principales restrictions :

- ! Pour la garantie Annulation du voyage : franchise de 5% du montant des frais d'annulation (maximum 100 € par assuré)
- ! Pour la garantie Dommages aux bagages : franchise de 30 € par assuré



Où suis-je couvert(e) ?

- ✓ Dans le(s) pays de séjour, mentionné(s) dans les Conditions particulières, à l'exclusion des pays non couverts.

La liste, mise à jour, de l'ensemble des pays non couverts est disponible sur le site de l'assureur à l'adresse suivante : <http://paysexclus.votreassistance.fr>



Quelles sont mes obligations ?

Sous peine de nullité du contrat d'assurance ou de non garantie :

■ A la souscription du contrat

Déclarer le risque à assurer en toute bonne foi afin de permettre à l'assureur d'apprécier les risques qu'il prend en charge.
Payer la prime indiquée lors de la souscription du contrat.

■ En cours de contrat

Déclarer toutes circonstances nouvelles ayant pour conséquence d'aggraver les risques pris en charge ou d'en créer de nouveaux.

■ En cas de sinistre

Déclarer tout sinistre de nature à mettre en œuvre l'une des garanties dans les conditions et délais impartis et joindre tout document utile à l'appréciation du sinistre.

Informez l'assureur des garanties éventuellement souscrites pour les mêmes risques en tout ou partie auprès d'autres assureurs, ainsi que de tout remboursement reçu au titre d'un sinistre.



Quand et comment effectuer les paiements ?

La prime doit être payée le jour de la souscription du contrat.

Le paiement est effectué par tout moyen auprès de l'organisme de voyage ou de l'intermédiaire habilité.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Le contrat entre en vigueur à 00 h 00 le jour suivant la date de souscription et de paiement de la totalité de la prime.

Le contrat cesse à la date de retour du voyage, prévue et communiquée lors de la souscription du contrat, sauf dans certains cas prévus au contrat.



Comment puis-je résilier le contrat ?

S'agissant d'un contrat temporaire, aucune résiliation ne peut intervenir à l'initiative de l'assuré.

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations entre VavaTrip, ci-après dénommé "le Vendeur", et toute personne physique ou morale, ci-après dénommée "le Client" ou "le Voyageur", qui souscrit un ou plusieurs forfaits touristiques auprès du Vendeur.

2. Voyage

Le voyageur "VavaTrip" propose des séjours, week-end et circuits. Sa particularité réside dans l'utilisation de la langue des signes comme langue principale tout au long du processus de l'expérience voyage.

Les offres de voyages peuvent être sous forme de groupe encadré par un ou plusieurs professionnels maîtrisant la langue des signes, d'autre part, les offres peuvent être individuel ou sur-mesure.

Les groupes constitués sont au nombre de 8 à 20 personnes fonction des contraintes techniques des régions ou des activités. L'humain est au centre des préoccupations de VavaTrip, favorisant l'échange et les rencontres. Cependant, si le client n'est pas satisfait de la constitution du groupe, VavaTrip ne pourra pas être tenu responsable pour une telle raison.

3. Formalités administratives et sanitaires

Avant la réservation d'un voyage, le voyageur doit vérifier la validité de son passeport ou de sa carte d'identité (CNI). Il est de la responsabilité du voyageur d'être à jour dans les documents tels que le visa, l'autorisation de sortie de territoire, la vaccination etc.

Ces documents sont nécessaires et doivent être conformes aux exigences pour entrer dans un pays.

Les voyageurs prennent à leur charge tous les documents cités ci-dessus et qui sont exigés par les autorités des pays visités :

- Carte d'identité (CNI)
- Passeport
- Visa
- Vaccinations
- Etc.

Concernant les personnes de nationalité étrangère, il est vivement impératif de se renseigner au préalable sur les formalités administratives et sanitaires auprès des autorités de leur pays. Dans le cas où le voyageur doit remplir des formulaires administratifs (visa, CNI, passeport etc.), les informations renseignées doivent être les mêmes que celles transmises à VavaTrip. À défaut, vous vous exposez à un refus d'entrée sur le territoire.

Si le voyageur n'a pas la possibilité de partir en voyage faute de présenter les documents de police, douanier et/ou sanitaire requis, le voyageur ne pourrait prétendre à aucun remboursement du prix de son voyage. VavaTrip ne pourra pas être tenu responsable des conséquences qui s'ensuit d'un manquement de la part du client vis-à-vis des obligations administratives et sanitaires.

VavaTrip recommande aux voyageurs de consulter régulièrement avant le départ la « fiche pays » relative au(x) pays de votre voyage sur le site en France du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) www.diplomatie.gouv.fr, rubrique « Conseils aux voyageurs ». Risques sanitaires : nous vous recommandons également de consulter régulièrement les

informations sur les risques du (des) pays de votre voyage et de suivre les recommandations disponibles sur les sites du ministère français des solidarités et de la santé : www.solidarites-sante.gouv.fr et de l'Organisation Mondiale de la Santé : www.who.int/fr

4. Durée des voyages

VavaTrip n'assume pas les frais supplémentaires occasionnés par les horaires matinaux ou tardifs de départ ou de retour. A titre d'exemple, le rendez-vous prévu dans le contrat est tard le soir et que le voyageur arrive sur place le matin, ceci pourrait lui occasionner des frais supplémentaires et VavaTrip n'assume pas ces frais supplémentaires faites par le voyageur. Les prix de nos voyages sont forfaitaires et ne pourront donner lieu à aucun remboursement ou avoir en cas d'horaire de départ ou d'arrivée matinal ou tardif.

5. Prix

Le tarif applicable au jour de la réservation est celui affiché sur le devis. Le prix affiché est un tarif par personne.

Tous les prix sont affichés en Euros, toutes taxes comprises dans le prix. Compte tenu du régime de TVA sur la marge des voyagistes, la TVA ne sera pas mentionnée sur la facture.

Si dans le cas où le client conteste le prix après la réservation du voyage faite par le client, alors que le client a apprécié, avant l'achat, si le prix lui convient et qu'il a accepté le fait qu'il s'agit d'un prix forfaitaire dont le tarif des prestations ne peut être détaillées. Toute contestation du prix après achat ne pourra donc par être prise en compte.

Le prix à payer par le client est confirmé au moment de sa réservation et il est mentionné sur la facture.

Groupe

Si le nombre de participants est inférieur à celui requis pour le voyage, VavaTrip est en droit de résoudre le contrat sans être tenu à aucune indemnisation. Toutefois, VavaTrip notifiera la résolution du contrat au voyageur dans le délai fixé par le contrat, mais au plus tard :

- 20 jours avant le début du voyage ou de séjour dans le cas de voyages dont la durée dépasse 6 jours.
- 7 jours avant le début du voyage ou de séjour dans le cas de voyages dont la durée est de 2 à 6 jours.
- 48h avant le début du voyage ou de séjour dans le cas de voyages qui ne durent pas plus de 2 jours.

En cas de résolution du contrat, VavaTrip proposera plusieurs choix au voyageur :

- Remboursement intégral des paiements effectués mais pas à un dédommagement supplémentaire.
- Réajustement des tarifs en fonction du nombre de personne du groupe déjà constitué dans la limite de 6 personnes au minimum et proposition d'un nouveau contrat pour le même voyage avec le nouveau tarif.

Individuel et sur-mesure

Ce type de forfait permet au client de personnaliser son voyage : choix des dates, prestations touristiques et mode de transport. VavaTrip s'engage à faire des propositions sous forme de devis en fonction des besoins du client. Le prix du voyage sera celui mentionné sur le devis avec une date de validité sous réserve de disponibilité des prestations. Si dans le cas où le client souhaite faire une réservation, il devra payer le montant du prix figurant dans son devis selon les modalités de paiement.

6. Révision du prix

Conformément à la loi, il est possible que le voyageur, VavaTrip, puisse réviser le prix du voyage dans des situations citées ci-dessus :

- Fluctuation du coût des transports aériens, maritimes, fluviaux et terrestres, résultant du coût du carburant ou d'autres sources.
- Fluctuation de change, variation du cours des devises.
- Fluctuation de taxes et redevances ou nouvelles taxes qui peuvent entrer en vigueur. (Taxes touristiques, taxes d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement dans les ports et aéroport)

Ces variations se répercuteront sur le prix du voyage et sur les factures déjà établies. En cas de modification du prix (majoration ou réduction) pour les cas cités ci-dessus, VavaTrip en informera le client de manière claire et compréhensible dans les meilleurs délais au plus tard 20 jours avant le début du voyage ou du séjour.

Si toutefois, la hausse du prix est égale ou supérieure à 8%, il est possible pour le client d'annuler le contrat de voyage.

7. Paiement

La réservation du voyage est considérée comme définitive à compter de la signature du devis personnalisé établi par VavaTrip.

Un acompte compris entre 30% et 50% du montant total du voyage est requis, en fonction des prestations à réserver (transport, hébergement, activités, etc.).

Le solde du prix total du voyage doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date de départ.

Si la réservation intervient moins de 30 jours avant le départ, le client doit régler la totalité du prix du voyage au moment de la signature du devis.

Le paiement peut être effectué :

- Par carte bancaire directement via un lien sécurisé envoyé par VavaTrip.
- Par virement bancaire
- Par chèque libellé à l'ordre de VavaTrip, à envoyer par courrier.
- Par chèque vacances

Une facture est transmise au client après réception du paiement.

Conformément à l'article L.121-20-4 du Code de la consommation, le client ne bénéficie pas d'un droit de rétractation de 14 jours après l'achat d'un voyage.

8. Modification du contrat

Si toute modification du contrat de voyage faite par le client intervient à 30 jours avant le départ, elle est assimilée à une annulation et entraîne l'application des frais d'annulation prévus dans les CGV de VavaTrip. Dans tous les cas, le client devra transmettre à VavaTrip ces modifications par écrit.

Une modification des éléments du contrat faite par VavaTrip peut intervenir, si des événements extérieurs à notre volonté s'imposent. Nous en informerons nos clients dans les plus brefs délais.

9. Annulation/Résolution

De votre part

Dans le cas où un voyageur inscrit à un voyage se trouve dans l'impossibilité de le réaliser, le signataire du contrat doit impérativement informer VavaTrip de cette annulation par écrit (courriel ou lettre recommandée avec accusé de réception) dès la survenance de l'événement empêchant le départ. La date de réception de cet écrit sera retenue par VavaTrip comme date effective de l'annulation et marquera le point de départ pour l'application des frais d'annulation selon les barèmes ci-dessous :

- Plus de 60 jours avant le départ : 0% du prix total seront retenus.
- De 59 à 31 jours avant le départ : 5% du prix total seront retenus.
- De 30 à 14 jours avant le départ : 25% du prix total seront retenus.
- De 13 à 7 jours avant le départ : 55% du prix total seront retenus.
- De 6 jours à 1 jours avant le départ : 85% du prix total seront retenus.
- Non présentation le jour du voyage ou retard à l'embarquement : 100% du prix total seront retenus.

Si vous avez souscrit une assurance multirisques, les sommes retenues vous seront remboursées par l'assurance dans certains cas (notamment maladie, accident, décès, etc.). L'assurance multirisque entre en vigueur dès le jour de votre réservation et de l'achat de votre assurance.

En cas d'annulation faite par le client, VavaTrip rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais d'annulation dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat (Art. R. 211-10).

De notre part

VavaTrip peut être contraint d'annuler un voyage en cas de force majeure, d'événements climatiques ou naturels. Entraînant l'impossibilité de profiter des services touristiques pour des raisons de sécurité des voyageurs. Dans ce cas, VavaTrip rembourse au client le montant total du prix du voyage affiché sur la facture remise au client et ne bénéficie pas d'indemnisation. Les frais engagés par le client, indépendamment et extérieur au forfait touristique, cités ci-dessus ne pourront pas être remboursés en cas d'annulation de notre part :

- Frais d'obtention de visas.
- Frais de transport (s'il n'y a pas lieu dans le forfait)
- Frais d'acheminement
- Frais de vaccination

Si le nombre de participants est inférieur à celui requis pour le voyage, VavaTrip est en droit de résoudre le contrat sans être tenu à aucune indemnisation. Toutefois, VavaTrip notifiera la résolution du contrat au voyageur dans le délai fixé par le contrat, mais au plus tard :

- 20 jours avant le début du voyage ou de séjour dans le cas de voyages dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du voyage ou de séjour dans le cas de voyages dont la durée est de 2 à 6 jours.
- 48h avant le début du voyage ou de séjour dans le cas de voyages qui ne durent pas plus de 2 jours.

En cas de résolution du contrat, VavaTrip proposera plusieurs choix au voyageur :

- Remboursement intégral des paiements effectués mais pas à un dédommagement supplémentaire.
- Réajustement des tarifs en fonction du nombre de personnes du groupe déjà constitué dans la limite de 6 personnes au minimum et proposition d'un nouveau contrat pour le même voyage avec le nouveau tarif.

10. Assurance

Le contrat d'assurance voyage multirisque, proposé en partenariat avec Allianz, comprend les garanties suivantes, disponibles sur demande et en supplément :

- **Bagages**
- **Rapatriement**
- **Assistance**
- **Annulation**

Modalités de Souscription

La souscription à l'assurance voyage multirisque peut être effectuée :

- **Sur Demande** : Le client peut demander un devis personnalisé en fonction de ses besoins spécifiques.
- **En Supplément** : Dans le cas où l'assurance multirisque n'est pas inclus dans le tarif du forfait touristique, les garanties peuvent être ajoutées au contrat de voyage, selon les préférences du client, moyennant un coût supplémentaire.

11. TRANSPORT AÉRIEN

Nos tarifs sont basés sur les prix fournis par les compagnies aériennes pour une classe de réservation spécifique. Chaque classe a un nombre limité de sièges et un tarif associé. Les prix des vols peuvent varier à la hausse ou à la baisse en fonction de la disponibilité et de la demande. Parfois, un vol peut ne pas être disponible au tarif le plus bas, même s'il reste des sièges. Il est possible qu'à votre réservation, il n'y ait plus de place dans la classe tarifaire initialement prévue. Dans ce cas, nous vous proposerons un tarif différent. Il est donc conseillé de réserver tôt pour garantir la disponibilité des sièges et bénéficier des meilleurs tarifs. Notez que **les billets réservés sont non modifiables et non remboursables**. Les compagnies aériennes peuvent changer les horaires, supprimer des lignes ou ajuster les tarifs, et "Vavatrip" ne peut être tenu responsable de ces modifications. Les vols charters, bien que moins chers, peuvent avoir des horaires très tôt le matin ou tard le soir. De plus, la compagnie aérienne peut retarder le vol dans les 24 heures précédant le départ. Dans ce cas, le client ne pourra demander aucune indemnité à « Vavatrip ».

Compagnies aériennes

Le contrat entre les compagnies aériennes et leurs clients est régi par des conventions internationales. "Vavatrip" vous informera des compagnies susceptibles d'assurer vos vols au moment de votre réservation. En cas de modification après votre inscription, nous vous informerons des changements concernant les transporteurs aériens. "Vavatrip" s'assure que toutes les compagnies aériennes au départ de France sont approuvées par les autorités compétentes. Vous pouvez consulter la liste des compagnies interdites sur le site http://ec.europa.eu/transport/air-ban/list_fr.

Conditions de transport

Selon la Convention de Varsovie, les compagnies aériennes peuvent modifier sans préavis les horaires, l'itinéraire, ainsi que les aéroports de départ et d'arrivée. Les conditions de transport de chaque compagnie sont disponibles sur leur site Internet ou sur demande. Si des modifications, retards, annulations, grèves, ou d'autres événements externes à "Vavatrip" vous poussent à annuler votre voyage, des frais d'annulation seront appliqués, comme indiqué à l'article 3.2. "Vavatrip" ne remboursera pas les frais de taxis, d'hôtels, de transport, ou de restauration si vous êtes déjà sous la protection de la compagnie aérienne. En cas de retard, de perte ou de dommage de bagages, ou de refus d'embarquement, nous vous conseillons de conserver tous vos documents (billets, cartes d'embarquement) et de demander un justificatif écrit à la compagnie aérienne pour faire valoir vos droits.

Bagages

Le poids maximal des bagages varie selon les compagnies. Il est conseillé de se renseigner directement auprès d'elles. La compagnie est responsable des bagages pendant le transport. En cas de perte, retard ou dégradation de vos bagages, vous devez contacter la compagnie. Pendant nos voyages, les bagages peuvent être transportés de manière rudimentaire (dos de chameau, mule, galerie de 4x4). Nous vous recommandons d'utiliser des sacs adaptés et faciles à transporter. "Vavatrip" n'étudiera aucune réclamation pour dégradation, sauf si vous avez souscrit une assurance multirisque premium, qui couvre les bagages. Vos bagages doivent rester sous votre responsabilité.

Pré et post acheminement

Si vous réservez votre propre transport (pré ou post acheminement), nous vous conseillons d'opter pour des prestations modifiables ou remboursables et de prévoir des temps de transfert suffisants. "Vavatrip" ne pourra pas être tenu responsable des retards d'acheminement, et les frais de modification ou d'annulation liés aux horaires des vols internationaux ne seront pas remboursés par « Vavatrip ».

12. Cession du contrat

Conformément à l'article R211-7 du code du tourisme, le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Le cédant est tenu d'informer VavaTrip de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de VavaTrip.

13. Responsabilité

VavaTrip ne pourra être tenu pour responsable des conséquences des événements suivants :

- Tout événement imprévisible et insurmontable comme pandémies, guerres, troubles politiques, manifestations, émeutes, accidents et incidents techniques ou administratifs non causés par VavaTrip, intempéries, encombrement de l'espace aérien, retards (y compris les retards dans les services d'acheminement du courrier pour la transmission des documents de voyage), pannes, pertes ou vols de bagage ou d'autres effets personnels des voyageurs.
- Perte ou vol des titres de transport par le voyageur.
- Confiscation ou destruction des objets considérés comme dangereux et ou illicites lors des contrôles de sûreté portuaires ou aéroportuaires.
- Défaut de présentation de documents d'identité et/ou sanitaires périmés ou d'une durée de validité insuffisante (passeport, carte d'identité, certificat de vaccination, visas...) ou non conformes aux formalités requises pour entreprendre le voyage et/ou franchir les frontières.
- Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du participant, de même que toute excursion ou forfait réservé et non consommé et pour quelque cause que ce soit ne saurait donner lieu à aucun remboursement.
- Annulation imposée par des circonstances exceptionnelles ayant un caractère de force majeure et/ou pour des raisons liées à la sécurité des voyageurs et/ou sur injonction d'une autorité administrative. Dans cette situation, VavaTrip se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires afin d'assurer la sécurité des voyageurs.

13. Réclamations

Pendant le voyage

Le voyageur doit informer VavaTrip de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du contrat de voyage. Il est impératif au client de contacter VavaTrip immédiatement via un numéro mis à disposition.

Après le voyage

Toute réclamation devra être adressée à VavaTrip par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 1 mois après la fin du voyage.

Les réclamations, avec en plus des pièces justificatives, seront adressées à : VavaTrip, 8 rue du Lierre, 34000 Montpellier.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le voyageur peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site: www.mtv.travel.

14. Compte utilisateurs et informations personnelles

Les informations personnelles demandées au Client sont nécessaires au traitement et à l'édition des factures. VavaTrip en qualité de responsable du traitement traite des données à caractère personnel pour la mise en place et l'exécution du contrat ou de mesures précontractuelles à la demande du Client, à d'autres fins avec le consentement préalable du Client, au regard de la nécessité de satisfaire aux intérêts légitimes des entités concernées.

15. Droit du client

La combinaison de services proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de

l'article L.211-2 II du code du tourisme. Le Client bénéficie donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.

VavaTrip sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

VavaTrip dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où VavaTrip deviendrait insolvable. VavaTrip se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires afin d'assurer la sécurité des voyageurs

13. Réclamations

Pendant le voyage

Le voyageur doit informer VavaTrip de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du contrat de voyage. Il est impératif au client de contacter VavaTrip immédiatement via un numéro mis à disposition.

Après le voyage

Toute réclamation devra être adressée à VavaTrip par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 1 mois après la fin du voyage.

Les réclamations, avec en plus des pièces justificatives, seront adressées à : VavaTrip, 8 rue du Lierre, 34000 Montpellier.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le voyageur peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site: www.mtv.travel.

14. Compte utilisateurs et informations personnelles

Les informations personnelles demandées au Client sont nécessaires au traitement et à l'édition des factures. VavaTrip en qualité de responsable du traitement traite des données à caractère personnel pour la mise en place et l'exécution du contrat ou de mesures précontractuelles à la demande du Client, à d'autres fins avec le consentement préalable du Client, au regard de la nécessité de satisfaire aux intérêts légitimes des entités concernées.

15. Droit du client

La combinaison de services proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Le Client bénéficie donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. VavaTrip sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

VavaTrip dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où VavaTrip deviendrait insolvable.